

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que CNIA SAADA Assurance représentée par son Administrateur Directeur Général, Madame Ghita Lahlou, a déclaré le 12 avril 2011, avoir acquis sur le marché central, le 6 avril 2011, 312.500 actions Unimer, au cours unitaire de 160 dh, franchissant à la hausse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, CNIA SAADA Assurance détient 603.080 actions Unimer, soit 6,02% du capital de ladite société.

Dans les douze mois qui suivent le franchissement de seuil précité, CNIA SAADA Assurance envisage de poursuivre les achats sur la valeur Unimer.

**Contact CDVM :**

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: [information\\_financiere@cdvm.gov.ma](mailto:information_financiere@cdvm.gov.ma)

*L'autorité qui veille sur votre épargne*

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières